

Mobilités douces et partagées, un stand d'infos pour vous

Du 7 janvier 2026 au 24 juin 2026



A la recherche d'un covoiturage, envie de se remettre au vélo, d'en acheter un à petit prix, de découvrir des itinéraires pratiques et plus sécurisés pour vous rendre sur le campus, venez nous rencontrer à l'occasion d'un des stands mobilités douces et partagées.

Quelles informations sur le stand :

La DIVEC vous propose son aide pour faciliter vos déplacements du quotidien. Nous pourrons échanger autour d'une boisson sur vos déplacements entre votre domicile et l'université et vous proposer des bons plans et solutions de transports doux et/ou partagés. Sur place :

- * Recueil de vos besoins de covoiturage, mise en relation de futurs covoitureur, démonstration d'utilisation de l'appli **Karos**. Une appli qui offre aux étudiants et aux personnels de l'Université Bordeaux Montaigne des avantages financiers pour les covoiturages réalisés (sous réserve de la télécharger en renseignant son adresse étudiante ou professionnelle de l'université).
- * Idées pour louer ou acheter un vélo à petit prix, proposition d'un stage de remise en selle en mars pour les étudiants.
- * Itinéraires pour faciliter vos déplacements sur le campus en mobilité douce ou pour découvrir la Métropole et la Gironde.
- * Information sur les bons plans mobilité pour des déplacements réguliers ou en dépannage d'un autre moyen de transport.

Les dates de présence du stand :

A partir de janvier, **les 2ème et 4ème jeudis du mois**, de 12h30 à 14h, sans inscription :

- * 8 janvier : Maison des Etudiants.
- * 22 janvier : Maison des Etudiants.
- * 12 février : Hall de la bibliothèque Rigoberta Menchu.
- * 26 février : Hall administratif.
- * 12 mars : Hall de la Cleff.
- * 26 mars : sur le parvis (hall administratif en cas de pluie).
- * 9 avril : sur le parvis (hall de l'accueil général en cas de pluie).
- * 23 avril : sur le parvis (hall administratif en cas de pluie).

Venir en mobilité douce ou partagé, c'est un engagement individuel pour limiter son empreinte carbone mais aussi bénéfique pour tous (limitation de la pollution, gain de temps sur la route, pour trouver une place de stationnement).